



2015

solidaire et créative

- Augmentation de la capacité d'accueil à la Maison de la petite enfance pour passer l'accueil collectif en crèche de 28 à 40 places.
- Achèvement des études et réalisation du foyer-vestiaires-dépôts du gymnase du complexe.
- Eglise Saint-Cybard : un diagnostic architectural de fond a été réalisé et a conclu à l'obligation d'intervenir sur la structure de l'édifice.
- Ouverture d'une 2^{ème} tranche de jardins familiaux aux Aigrettes.
- Développement solidaire avec la construction de «la maison escale-Périgny» porté par le Rotary.
- Création du 1^{er} conseil local de la vie associative et rendez-vous pour le 2^{ème} week-end des créateurs en novembre. Le thème sera le regard porté par chacun d'entre vous sur notre commune.
- Poursuite de la réhabilitation de nos voiries : finir la rue du Péré, la Pommeraie, les Aigrettes et avancer la Grande rue, la rue du stade par étapes.
- Achèvement des études du foncier communal de Port-Louis pour adapter la ville aux besoins de ses habitants.
- Poursuite du travail sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (enquête publique ouverte sur le futur PLUI en mairie).
- Adéquation de nos moyens au service de nos enfants pour nos trois écoles, en accord avec l'inspection d'académie et dans le cadre du PEDT (Projet Educatif du Territoire) validé.

Mes chers concitoyens

Cette première lettre est, comme les années précédentes, une reprise de la situation communale que j'ai eu l'honneur de présenter à la cérémonie des vœux. Elle me permet de faire un point sur l'année écoulée et de vous présenter le travail des douze mois prochains. Mais...

*...mais cette cérémonie des vœux, le **7 janvier 2015**, ne sera plus jamais comme les autres. Ce fut un mercredi de sidération, quelques heures après un acte inacceptable tant il a porté de haine et d'atteinte à la liberté d'expression et de la presse, deux piliers de notre démocratie. Lorsqu'à ma demande nous avons observé cette minute de silence, dont nous nous souviendrons tous, nous ne savions pas alors que l'horreur se poursuivrait par l'assassinat d'un agent de "notre état" puis de celui de quatre de nos concitoyens juifs. Cet obscurantisme moyenâgeux, qui ne doit rien au hasard, ne peut que nous questionner sur notre place et nos comportements dans notre état démocratique.*

*Permettez-moi sur ce sujet une interprétation de situation lorsque des policiers sont applaudis dans l'émotion des manifestations à Paris, et que le lendemain un de nos policiers municipaux se fait insulter parce qu'il intervient pour un stationnement illicite devant l'école ! **Ce n'est pas une situation anodine. Il n'y a rien qui puisse justifier de tels comportements si nous voulons vivre ensemble dans la tolérance et le respect de nos règles. Aucune violation à nos principes républicains et laïcs ne doit être considérée comme une banalité.***

... Suite

La vie continue.

2014 a été une année électorale de renouvellement municipal. Une année charnière de réflexion indispensable, un **débat d'idées ouvert, pluriel et riche dans la diversité de notre ville.**

Les projets et réalisations que nous portons, parfois jugés comme audacieux en matière d'organisation de notre centre-ville, sont aujourd'hui admis et investis par les usages de l'espace public. L'ouverture de l'immeuble AGORA et la finition de la voirie donneront dans les semaines qui viennent une lisibilité définitive du projet. **Cette place est désormais une zone de tranquillité où les piétons et les cycles sont prioritaires et la vitesse limitée à 20 km à l'heure.** L'absence de disque sera sanctionnée. Ainsi que la vitesse excessive.

2014 a vu le **développement du transport collectif** avec la prolongation de la ligne 7 reliant désormais l'aéroport de Laleu au centre-ville de Périgny par Romsay. Cinq lignes de bus à votre service traversent aujourd'hui notre commune. C'est aussi **l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école des Coureilles.** C'est un nouveau répartiteur au centre-ville, permettant aux usagers du centre et de l'est de la ville de bénéficier d'un **débit internet très amélioré.**

2014 a vu aussi **la transformation de l'espace médiathèque**, outil culturel dont la ville a besoin. L'exceptionnelle semaine d'exposition sur le centenaire de la guerre 14/18 nous a ouvert les horizons futurs.

2014 restera aussi l'année de **réouverture de notre mairie** et de ses salles de mariages et de conseil qui semblent satisfaire l'attente de nos concitoyens en matière d'espace et d'usages. Ce nouveau site de l'hôtel de ville qualifie aussi, **par son parvis, l'évolution de notre cité.**

2015 sera, par le tassement de nos ressources, un exercice plus délicat. C'est cependant dans ces moments que nous nous félicitons de notre dynamique communale et d'une gestion raisonnée de nos moyens. **Moins de moyens, c'est réfléchir encore mieux à la culture du vivant et du quotidien, c'est recentrer les investissements sur l'essentiel du service à nos concitoyens.**

Voilà, chers amis, comment je perçois notre histoire commune et notre brève responsabilité dans le temps et l'espace. **Soyons fiers de Périgny et sachons le dire.**

Cordialement
Guy Denier

Elections départementales

1^{er} tour : **dimanche 22 mars**

2^d tour : **dimanche 29 mars**

Le premier tour des élections départementales a lieu le dimanche 22 mars 2015. **Les bureaux de vote n°1, 3 et 5 sont transférés du centre socioculturel vers la longère de l'hôtel de ville** (salle des mariages et salle du conseil municipal). Les électeurs de ces bureaux recevront leur carte électorale à jour de ce nouveau lieu de vote début mars 2015. **Les autres bureaux restent inchangés.**

Les élections départementales désignent pour six ans les membres du conseil départemental. Dans le cadre du nouveau canton (Aytré, Périgny, Dompierre, Puilboreau), les électeurs éliront, sur un même bulletin de vote, deux candidats titulaires de sexe différent. Ce binôme se présente avec un binôme suppléant mixte également pour qu'au fil des remplacements éventuels, l'assemblée reste paritaire.



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Création www.misscassiopee.com - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941



FÉV 2015

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr

Hôtel de Ville - Rue du Château
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69
Email : mairie@ville-perigny.fr